

Projet

Plan d'action 2025-2030 en accessibilité universelle

Séance d'information et d'échanges

Le jeudi 22 mai 2025



Accueil

- Mot de bienvenue
- Présentation du Plan d'action par projet, suivi d'une période de questions et d'échanges
- Prochaines étapes
- Mot de la fin

Présentation

Claude Lavoie, conseiller responsable de l'accessibilité universelle et membre du comité exécutif

Sylvie Roy, directrice de la Section de l'intervention communautaire, Service des loisirs, des sports et la vie communautaire, et directrice par intérim de la Division du vivre-ensemble et de la cohésion sociale, Service de la coordination stratégique et des relations internationales

Ginette Bergevin, conseillère responsable de l'accessibilité universelle, Service des loisirs, des sports et la vie communautaire

Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultation publique, Service des relations citoyennes et des communications

Introduction

- Depuis 2006, la Ville de Québec a adopté différents plans d'action en accessibilité universelle, conformément à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.
- Le dernier plan d'action en accessibilité universelle est arrivé à échéance le 31 décembre 2024.
- Le plan s'adresse aux personnes handicapées et aux personnes ayant une incapacité. Les personnes âgées auront un plan d'action spécifique qui est actuellement en préparation.
- À l'automne 2024, des consultations ont été organisées auprès :
 - de la Table de concertation en accessibilité universelle
 - du Comité accès-culture
 - de la Commission consultative Pour une ville inclusive
 - des services impliqués au plan d'action

Introduction

- Un décret de 2021 du Gouvernement du Québec prévoit que les mesures du plan d'action doivent porter sur les sujets suivants :
 - ✓ la promotion;
 - ✓ l'accessibilité aux services offerts, au travail, à l'information et aux documents;
 - ✓ l'accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations;
 - ✓ l'adaptation aux situations d'urgence et de sécurité civile;
 - ✓ l'approvisionnement en biens et en services accessibles;
 - ✓ la sensibilisation pour informer ou former le personnel et les mandataires;
 - ✓ les mécanismes de suivi et d'évaluation.

Introduction

Les actions quotidiennes, c'est:

- Plus de 85 actions intégrées aux activités des différents services de la Ville.

Le plan d'action 2025-2030 en accessibilité universelle, c'est:

- 38 actions
- 82 mesures

Projet de plan d'action 2025-2030

Le plan se structure autour de dix projets :

1. Augmenter l'accès aux lieux, aux installations, aux parcs et aux bâtiments
2. Assurer l'accessibilité et la sécurité des déplacements
3. Assurer l'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement inclusif dans les services, les activités et les événements
4. Diffuser une information adaptée sur l'accessibilité des lieux, des services, des activités, des bâtiments et des équipements municipaux
5. Augmenter les connaissances et les compétences du personnel municipal et des élus en accessibilité universelle
6. Sensibiliser et promouvoir l'accessibilité universelle auprès de la population
7. Assurer la sécurité des personnes lors d'évacuations d'urgence et en sécurité civile
8. Augmenter l'embauche de personnes handicapées et des personnes ayant une incapacité
9. Favoriser la contribution des personnes handicapées et des personnes ayant une incapacité au développement de la Ville
10. Développer des indicateurs de suivi et d'évaluation des résultats

Projet 1 - Augmenter l'accès aux lieux, aux installations, aux parcs et aux bâtiments

Projet 1 - Augmenter l'accès aux lieux, aux installations, aux parcs et aux bâtiments

1.1 Connaître le degré d'accessibilité universelle des lieux, des installations, des parcs et des bâtiments ouverts à la population

- Préparation d'une liste des installations existantes prioritaires, incluant un plan d'évaluation des lieux, des installations et des bâtiments
- Intégration de l'évaluation des lieux, des installations et des bâtiments au PDI des travaux majeurs à réaliser



Centre communautaire
Lebourgneuf

Projet 1 - Augmenter l'accès aux lieux, aux installations, aux parcs et aux bâtiments

1.2 Assurer la pérennité des comités consultatifs accompagnateurs des projets municipaux de construction, de rénovation et d'aménagement

- Réforme du fonctionnement des comités consultatifs
- Formation des participants aux comités consultatifs

Projet 1 - Augmenter l'accès aux lieux, aux installations, aux parcs et aux bâtiments

1.3 Améliorer
l'accessibilité des lieux
touristiques pour les
personnes handicapées
et les personnes ayant
une incapacité

- Sensibilisation des partenaires de Destination Québec cité aux bonnes pratiques d'accessibilité universelle

Projet 1 - Augmenter l'accès aux lieux, aux installations, aux parcs et aux bâtiments

1.4 Augmenter l'accès aux parcs pour les personnes handicapées et les personnes ayant une incapacité

- Développement des cheminements accessibles depuis la rue jusqu'aux différents équipements
- Augmentation du matériel adapté dans les parcs, comme les toilettes adaptées, les tables de pique-nique adaptés, les modules de jeux et les balançoires adaptés, etc.
- Développement et amélioration des sentiers selon les principes de l'accessibilité universelle
- Conception et réalisation d'espaces de jeux pour enfants ayant des besoins particuliers, entièrement accessibles

Projet 1 - Augmenter l'accès aux lieux, aux installations, aux parcs et aux bâtiments

1.5 et 1.6 Améliorer l'accessibilité aux petits commerces et établissements de proximité

- Sensibilisation des promoteurs en intégrant des critères d'accessibilité universelle dans le guide des promoteurs
- Sensibilisation des commerçants aux programmes de subventions permettant l'adaptation des commerces
- Meilleure compréhension des enjeux vécus par les commerçants et favoriser l'utilisation des programmes ou la mise en œuvre de diverses actions de façon progressive
- Intégration de l'accessibilité universelle dans la vision des rues commerciales piétonnes des prochains « plan commerce »

Projet 1 - Augmenter l'accès aux lieux, aux installations, aux parcs et aux bâtiments

1.7 Évaluer des projets sous l'angle de l'accessibilité universelle dans l'espace public extérieur (rue, sentier, place, parc, etc.)

- Réalisation des bilans des projets en identifiant les réussites et les défis dans le but d'améliorer les projets à venir

Projet 1 - Augmenter l'accès aux lieux, aux installations, aux parcs et aux bâtiments

1.8 Améliorer l'accès aux installations et aux bâtiments municipaux

- Finalisation des fiches du Guide pratique d'accessibilité universelle 2025
- Promotion du guide
- Publication sur le site Internet de la Ville de Québec

Projet 1 - Augmenter l'accès aux lieux, aux installations, aux parcs et aux bâtiments

Ajout

1.9 Favoriser l'accès au logement pour les personnes handicapées et les personnes ayant des incapacités

- Promotion du Guide pratique d'accessibilité universelle auprès des organismes de soutien au développement de logements sociaux et communautaires
- Soutien au maintien à domicile par la réalisation de travaux d'adaptation dans les résidences privées
- Organisation d'une rencontre annuelle portant sur le thème de l'accessibilité universelle en habitation, entre les représentants de la Table de concertation en accessibilité universelle et les partenaires de la Table de concertation en habitation sociale et communautaire

Questions

Commentaires

Projet 2 - Assurer l'accessibilité et la sécurité des déplacements

Projet 2 - Assurer l'accessibilité et la sécurité des déplacements

2.1 Développer des solutions de cohabitation sécuritaire pour les personnes à mobilité réduite dans le cadre de l'implantation des voies cyclables

- Identification des différentes problématiques et recherche de solutions
- Développement d'un projet de voie cyclable accessible, suivi par un comité consultatif issu de la Table de concertation en accessibilité universelle
- Réalisation d'un projet pilote de délimitation visuelle et tactile pour marquer la séparation entre un trottoir et une piste cyclable contiguë



Chemin Sainte-Foy

Projet 2 - Assurer l'accessibilité et la sécurité des déplacements

2.2 Assurer des déplacements sécuritaires autour des chantiers sur la voie publique

- Élaboration d'une fiche technique pour recenser les points de vigilance et les bonnes pratiques en accessibilité universelle, à appliquer à l'interne lors des analyses des demandes d'occupation et de permis

Projet 2 - Assurer l'accessibilité et la sécurité des déplacements

2.3 Améliorer les déplacements hivernaux pour les personnes handicapées et les personnes ayant une incapacité

- Recherche de solutions aux différentes problématiques de déplacement hivernal pour les personnes à mobilité réduite

Projet 2 - Assurer l'accessibilité et la sécurité des déplacements

2.4 et 2.5 Augmenter la sécurité aux intersections particulièrement pour les personnes handicapées et les personnes ayant une incapacité

- Augmentation du nombre d'intersections comportant des signaux sonores
- Augmentation du temps de traversée pour les piétons aux intersections
- Étude des possibilités sur l'intégration du braille urbain

Projet 2 - Assurer l'accessibilité et la sécurité des déplacements

2.6 Collaborer avec le RTC à rendre le réseau de transport en commun accessible pour les personnes handicapées et les personnes ayant une incapacité

- Augmentation du nombre d'arrêts accessibles.

Projet 2 - Assurer l'accessibilité et la sécurité des déplacements

2.7 Augmenter la présence de dalles podotactiles aux intersections

- Installation de dalles podotactiles aux intersections lors de la réfection et de la construction de nouveaux trottoirs

Projet 2 - Assurer l'accessibilité et la sécurité des déplacements

2.8 Améliorer l'accès aux stationnements pour les personnes handicapées

- Élargissement de la période de gratuité (3 heures) pour les détenteurs de la vignette pour personnes handicapées dans les aires de stationnements extérieurs hors-rue tarifées appartenant à la Ville de Québec
- Vérification des cases des stationnements municipaux (appartenant à la Ville de Québec) pour s'assurer que les dimensions en place répondent aux besoins des personnes à mobilité réduite

Questions

Commentaires

Projet 3 - Assurer l'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement inclusif dans les services, les activités et les événements

Projet 3 - Assurer l'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement inclusif dans les services, les activités et les événements

3.1 Favoriser la participation aux activités de loisirs et de sports permettant de vivre des expériences

- Création d'un répertoire du matériel de sports et de loisirs adaptés
- Réflexion concernant le matériel de sports et de loisirs adaptés demandant une réservation pour l'associer aux lieux adéquats
- Identification de parcours sans obstacle vers les parcs et les équipements municipaux offrant du matériel de sports et de loisirs adaptés



Zone réservée pour les personnes en fauteuil roulant au parc Roland-Beaudin

Projet 3 - Assurer l'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement inclusif dans les services, les activités et les événements

3.2 Favoriser la participation aux activités culturelles permettant de vivre des expériences

- Sensibilisation auprès des organismes culturels à une offre accessible tout au long de l'année
- Bonification des activités culturelles accessibles

Projet 3 - Assurer l'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement inclusif dans les services, les activités et les événements

3.3 Favoriser la participation aux activités culturelles et de loisirs permettant de vivre des expériences

- Bonification de la grille d'analyse du programme de soutien financier aux événements locaux en y intégrant des exigences en matière d'accessibilité universelle
- Promotion de l'accessibilité universelle auprès des promoteurs

Projet 3 - Assurer l'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement inclusif dans les services, les activités et les événements

3.4 Favoriser la participation aux activités de vie communautaire permettant de vivre des expériences

- Mise en place de mesures favorisant l'inclusion lors de la Journée d'accueil des nouveaux arrivants
- Mise en place de mesures favorisant l'inclusion lors des activités en lien avec le Sommet des aînés et la Journée internationale des personnes âgées
- Mise en place de mesures favorisant l'inclusion lors des activités réalisées dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) et la Journée internationale des personnes handicapées (JIPH)
- Achat de matériel favorisant l'inclusion et la participation sociale des personnes ayant des incapacités lors des activités et événements organisés par l'intervention communautaire
- Développement d'un outil de référence pour soutenir la tenue d'activités inclusives

Projet 3 - Assurer l'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement inclusif dans les services, les activités et les événements

3.5 Favoriser l'adaptation des services des organismes communautaires reconnus en loisirs communautaires et en loisirs culturels

- Offre d'une formation pour les organismes sur l'accessibilité aux activités de loisirs
- Inventaire des bonnes pratiques en matière d'accessibilité aux activités de loisir
- Partage avec les organismes des bonnes pratiques en matière d'accessibilité aux activités de loisir

Projet 3 - Assurer l'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement inclusif dans les services, les activités et les événements

3.6 Favoriser l'accessibilité des centres communautaires municipaux par l'ajout de matériels accessibles

- Dotation des aires communes des centres communautaires municipaux avec du mobilier accessible
- Dotation des centres communautaires municipaux avec des fontaines d'eau accessibles

Projet 3 - Assurer l'accessibilité, l'accueil et l'accompagnement inclusif dans les services, les activités et les événements

3.7 Favoriser
l'adaptation des services
d'animation estivale des
organismes de loisirs
reconnus

- Réalisation d'une réflexion sur les modalités de financement des camps adaptés

Questions

Commentaires

Projet 4 - Diffuser une information adaptée sur l'accessibilité des lieux, des services, des activités, des bâtiments et des équipements municipaux

Projet 4 - Diffuser une information adaptée sur l'accessibilité des lieux, des services, des activités, des bâtiments et des équipements municipaux

4.1 Diffuser l'information sur l'accessibilité universelle des lieux, des services, des activités, des bâtiments et des équipements municipaux

Diffusion des renseignements en accessibilité universelle :

- sur la nouvelle plateforme Québec animée
- sur les services, les activités et les infrastructures du réseau des bibliothèques de Québec
- sur les lieux et les bâtiments dédiés à la culture, aux loisirs, aux sports et à la vie communautaire
- sur le matériel adapté disponible pour les sports et les loisirs, incluant ceux permettant la réservation



Journée internationale des personnes handicapées

Projet 4 - Diffuser une information adaptée sur l'accessibilité des lieux, des services, des activités, des bâtiments et des équipements municipaux

4.2 Adapter des publications et diverses communications dans un langage et un format accessible

- Évaluation de l'accessibilité des documents (papier et numérique) de la Ville de Québec par la Table de concertation en accessibilité universelle
- Modifications des pratiques et ajustements des prochaines publications
- Projet pilote de traduction du conseil municipal en Langue des Signes Québécoise (LSQ)
- Accompagnement pour des publications dans un langage accessible

Questions

Commentaires

Projet 5 - Augmenter les connaissances et les compétences du personnel municipal et des élus en accessibilité universelle

Projet 5 - Augmenter les connaissances et les compétences du personnel municipal et des élus en accessibilité universelle

5.1 Développer des formations en accessibilité universelle pour les différents acteurs de la Ville

- Développement d'un plan de formation adapté aux besoins des différents acteurs de la Ville et de ses partenaires

Semaine québécoise des personnes handicapées 2022, Ville de Québec



Projet 5 - Augmenter les connaissances et les compétences du personnel municipal et des élus en accessibilité universelle

5.2 Soutenir le développement des connaissances et l'implantation de l'accessibilité universelle dans les équipes

- Développement d'outils et d'activités de soutien aux responsables de l'accessibilité universelle dans les services
- Répertoire d'outils et de procédures
- Identification des besoins de connaissance
- Développement de partenariats avec des équipes de recherche, notamment l'équipe Participation sociale villes inclusives du Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale

Projet 5 - Augmenter les connaissances et les compétences du personnel municipal et des élus en accessibilité universelle

5.3 Soutenir le développement des connaissances et l'implantation de l'accessibilité universelle dans les équipes

- Développement d'un volet sur l'accessibilité universelle dans l'intranet
- Publication des outils et des procédures dans l'intranet

Projet 5 - Augmenter les connaissances et les compétences du personnel municipal et des élus en accessibilité universelle

5.4 Développer des connaissances et des compétences en accessibilité universelle à partir d'expériences nationales et internationales

- Intégration de l'accessibilité universelle dans des jumelages et différentes missions

Questions

Commentaires

Projet 6 - Sensibiliser et promouvoir l'accessibilité universelle auprès de la population

Projet 6 - Sensibiliser et promouvoir l'accessibilité universelle auprès de la population

6.1 Sensibiliser à la réalité des personnes handicapées et des personnes ayant une incapacité

- Promotion de diverses journées et semaines thématiques



Semaine québécoise des personnes handicapées 2023, Ville de Québec

Questions

Commentaires

Projet 7 - Assurer la sécurité des personnes lors d'évacuation d'urgence et en sécurité civile

Projet 7 - Assurer la sécurité des personnes lors d'évacuation d'urgence et en sécurité civile

7.1 Rendre accessible l'information aux personnes handicapées et aux personnes ayant des incapacités lors d'événements de sécurité civile

- Points de presse des situations d'exception traduits en Langue des Signes Québécoise
- Préparation de guides adaptés aux besoins des différentes personnes ayant des besoins particuliers, y compris en Langue des Signes Québécoise

Projet 7 - Assurer la sécurité des personnes lors d'évacuation d'urgence et en sécurité civile

7.2 Adapter les outils de communication pour les personnes handicapées et les personnes ayant une incapacité

- Formation du personnel municipal responsable des outils de communication aux normes graphiques d'accessibilité universelle

Sensibilisation à la prévention des incendies - Camps de jour



Questions

Commentaires

Projet 8 - Augmenter l'embauche des personnes handicapées et des personnes ayant une incapacité

Projet 8 - Augmenter l'embauche des personnes handicapées et des personnes ayant une incapacité

8.1 Promouvoir l'embauche des personnes handicapées et des personnes ayant une incapacité

- Présentation des pratiques existantes et des objectifs d'embauche pour faciliter l'accès à l'emploi à la Ville de Québec
- Campagne d'auto-identification des personnes handicapées et des personnes ayant une incapacité dans les employés de la Ville de Québec pour la réalisation d'un portrait
- Maintien des collaborations avec les partenaires comme Équitravail et La Croisée

Projet 8 - Augmenter l'embauche de personnes handicapées et des personnes ayant une incapacité

8.2 Soutenir les entreprises qui emploient des personnes handicapées

- Mise en place du Programme d'approvisionnement social qui permettra de qualifier des fournisseurs qui emploient des personnes handicapées ou en réinsertion sociale, afin de pouvoir faire du gré à gré pour les contrats en dessous du seuil des appels d'offres publics

Questions

Commentaires

Projet 9 - Favoriser la contribution des personnes handicapées et des personnes ayant une incapacité au développement de la Ville

Projet 9 - Favoriser la contribution des personnes handicapées et des personnes ayant une incapacité au développement de la Ville

9.1 S'assurer que les personnes handicapées et les personnes ayant une incapacité ont l'occasion de contribuer au développement de la Ville de Québec

- Développement d'un panel de volontaires via les sondages de satisfaction
- Intégration des volontaires aux projets du Centre de design en innovation de service
- Développement d'outils pour faciliter leur contribution



Questions

Commentaires

Projet 10 - Développer des indicateurs de suivi et d'évaluation des résultats

Projet 10 - Développer des indicateurs de suivi et d'évaluation des résultats

10.1 Mesurer l'implantation de l'accessibilité universelle

- Identification d'indicateurs de suivi et d'avancement
- Identification d'indicateurs avec des cibles permettant de mesurer le degré d'implantation de l'accessibilité universelle

Projet 10 - Développer des indicateurs de suivi et d'évaluation des résultats

10.2 Mesurer la satisfaction des personnes handicapées et des personnes ayant une incapacité concernant les services et les activités municipales

- Développement d'un panel de volontaires via nos sondages de satisfaction générale
- Sondage annuel dédié aux personnes handicapées et aux personnes ayant une incapacité

Questions

Commentaires

Conclusion

- Prochaines étapes
- Mot de la fin

Fin de la rencontre

